

Bonne rentrée sociale 2024 !

LA PÉRIODE DES VACANCES D'ÉTÉ SE TERMINE... NOUS ESPÉRONS QUE VOUS AVEZ EU L'OCCASION DE PROFITER PLEINEMENT DE CETTE BELLE VICTOIRE SYNDICALE QUE SONT LES CONGÉS PAYÉS, ET VOUS SOUHAITONS UNE BONNE RENTRÉE. NOUS VOICI REPARTIS POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SOCIALE.

LA CNE, AVEC VOUS DANS L'ENTREPRISE

En septembre, les réunions mensuelles des organes de concertation reprennent dans l'entreprise. C'est l'occasion de poursuivre le travail d'amélioration des conditions de travail : règlement de travail, salaires et avantages, prévention et sécurité, bien-être au travail, etc. Pour obtenir de telles améliorations, l'implication de l'ensemble des collègues sera nécessaire afin de construire un rapport de force capable de contrer la toute-puissance patronale. Ensemble, on est plus forts !

LA CNE, AVEC VOUS DANS LES DOSSIERS INDIVIDUELS

Au-delà de ce travail collectif, la CNE assure également un service personnalisé à ses affilié·es. Besoin d'un conseil, d'une information, d'un accompagnement dans vos démarches professionnelles ou lors d'un entretien, d'un soutien pour régler un conflit ou encore d'une défense en justice ? Quel que soit votre question ou votre problème professionnel, la CNE se tient à votre disposition pour y répondre.

Si vous êtes au travail, adressez-vous en priorité à l'équipe CNE de votre entreprise. S'il n'y a pas de représentant·e CNE dans votre entreprise, sachez que vos demandes sont directement prises en charge par la Centrale : près de 150 personnes travaillent quotidiennement au service des affilié·es. Il en va de même si vous êtes actuellement sans emploi, en maladie longue durée ou (pré)pensionné.

N'hésitez donc jamais à nous contacter !

ET PLUS ENCORE...

Le travail syndical ne s'arrête pas aux portes de l'entreprise. Au niveau des secteurs d'activités, la CNE négocie et représente ses affilié·es au sein de 53 commissions paritaires. Au niveau interprofessionnel, la CSC, à laquelle la CNE est affiliée, effectue le même travail au sein des institutions économiques et de Sécurité sociale. Face à la montée des inégalités et de l'(extrême) droite, face à un système capitaliste toujours plus violent, plus que jamais, nous avons besoin de nous organiser collectivement, de lutter ensemble et de construire un rapport de force afin d'obtenir des victoires syndicales (tels que le renforcement de notre Sécurité sociale et de nos services publics et collectifs). Ainsi, que vous soyez avec ou sans emploi, votre organisation syndicale est à vos côtés pour défendre et fait progresser vos droits !

Besoin de nous contacter ? Appelez-nous au 067 88 91 00 le lundi, mardi et mercredi de 9h à 12 h et le jeudi de 13h30 à 16h30.

Besoin de nous rencontrer ? Nos secrétariats sont ouverts au minimum les lundis, mardis, mercredis de 13h30 à 16h30 et le jeudi de 9h à 12h.

Besoin de nous écrire ? Une seule adresse : cne.info@acv-csc.be

Mise à jour : Août 2024

